

D e l'arbre têtard au bocage pavillonnaire

François Xavier TRIVIERE

L'émondage des arbres se pratique encore dans le bocage de Haute-Bretagne. Il est révélateur du rapport des hommes au paysage comme le montre cette analyse fondée sur une enquête menée au nord-ouest de Nantes, plus précisément dans la région de Savenay et Pont-Château.

Paradoxalement, dans ma recherche je n'ai vu le bocage qu'après coup. En réalité, ce paysage caractéristique n'entre qu'indirectement dans l'analyse, et même la haie ne m'a pas d'emblée posé de problème. Que signifie cette cécité ? Elle tient d'abord à l'objet de l'étude : le travail d'émondage, opération technique, corvée de récolte de bois. Observer ces pratiques nécessitait sans doute une focale courte. Faut-il conclure à l'erreur de perspective ?

En fin de compte, l'approche par le travail me paraît féconde pour analyser ces pratiques et leurs logiques par lesquelles s'édifie ce que l'on perçoit comme paysage, peut-être plus facilement de l'extérieur que lorsque l'on en est acteur. On aura compris que la cécité de l'enquêteur résulte beaucoup d'un point de vue emprunté aux émondeurs, et que certaines données ont hérité dans l'analyse de leur statut de résidu dans le travail. Ce qui se conçoit bien après tout. Sauf à considérer que les émondeurs d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier, et que pour comprendre les transformations dans l'opération d'émondage, découvrir ce qui s'invente, on doit retrouver ce qui s'efface. Or, ce que les anciens soi-

gnaient, les modernes ne le regardent peut-être plus. A peine voient-ils "la haie" par exemple.

Faire le bois autrefois.

"Souvent on recule, on rentre à reculons dans le buisson et puis ce qu'on peut couper on le coupe, ça tombe et puis après... on nettoie...".

Les tronçonneurs du bocage aujourd'hui font beaucoup cas du têtard, dit "tocard" ou "émonde" dont on récolte les branches en ne laissant que le fût, et bien peu de la haie, à leurs yeux si dévaluée qu'elle apparaît masse indistincte, contraignante dans le travail, à réduire proprement. On cherchera en vain une image illustrant mieux la rupture entre deux époques du travail d'émondage : aujourd'hui, rentrer à reculons, offrir son dos aux épines, courber l'échine et réduire l'ennemi végétal : autrefois, non pas le dos pour attaquer la haie, mais la main pour dénouer l'écheveau :

"Les ronces, ça montait dans les émondes, alors des fois il y en avait de 5 ou 6 mètres de long, il fallait tirer ça

de dedans. Avec le croissant, on enlevait les grosses épines et on tirait avec la main. Si c'était branchu, on accrochait le croissant pour tirer dessus". "Quelquefois, un mois de temps comme ça les mains étaient pleines de plaies".

Si l'on portait tant de soin à leur prélèvement, c'est que ronces et épines composaient une matière première, celle de la fabrication de la "bourrée", un assemblage comme le "fagot", destiné au four à pain et parfois vendu au boulanger. Les ronces sorties de la haie étaient débrouillées, étalées, séparées en paquets ("Bien souvent le menu bois, il passait avec les bourrées."), puis pliées deux, voire trois fois : "une bourrée se composait de deux torches. Des torches parce qu'on torchait : on pliait". Nous allons voir qu'à l'instar du "piquant" et du "menu", d'autres composantes de la haie sont soumises à traitement, à conditionnement et donc en amont, à sélection. La haie relevait d'une véritable polyculture et le travail d'émondage le rappelait.

Après cette première récolte commençait l'abattage proprement dit : "Celui qui prenait le deuxième travail, il attendait que le chêne ou le frêne était émondé, complètement émondé - parce qu'un coup de vent : il va pas tomber où c'est prévu... il fallait être prudent quand même - il attaquait avec le hachereau ou avec une autre hache, il faisait le triage. L'autre, il continuait un autre, à un arbre suivant... Parce qu'en ce temps-là, les parcelles étaient entourées, étaient toutes entourées d'arbres".

"Les tas de branches qu'on faisait au fur et à mesure qu'on avançait - on esniait pour faire les fagots, on mettait de côté au fur et à mesure qu'on avançait - c'est ce qu'on appelait un ramier". "Quand on faisait les fagots, fallait que ça vienne tout seul. On tirait dessus, on faisait notre fagot, on avançait tout au long". "On esniait, puis on laissait les perches sur le fossé sur la haie, et puis l'hiver, on ramassait et on le coupait, à la scie".

Les récits de l'ancienne corvée font donc état de plusieurs passages le long de la haie, correspondant à des étapes de fabrication mais aussi à différentes productions. Si l'on ne compte le balayage des feuilles avec un balai d'épines noires pour "allonger la consommation du pailler", le premier passage est celui des bourrées ; les épines et le menu sont évacués de la

haie. Au cours du second, commence l'abattage, il est réalisé avec l'élagage à la serpe - ou "esniage" - c'est à dire la séparation des perches remisées sur le talus, et les branchages apprêtés en ramier. Le ramier est repris dans un troisième temps, celui des "fagotteries". Les fagots sont ensuite arrangés en meule de bois et laissés sur la parcelle jusqu'à l'automne, ainsi que les perches débitées en rondins après leur charroi. Ainsi le conditionnement des matières relève en premier lieu d'un triage qui s'opère au fur et à mesure des passages : la haie est décomposée en éléments qui donneront la bourrée, le fagot, les perches, les bûches, jusqu'aux feuilles des arbres pour la litière.

Les opérations se simplifient avec l'élevage de haies "spécialisées", comme celles piquées de saules, donnant surtout du fagot, ou certaines exclusivement composées d'épines pour la bourrée. Il s'agit toujours d'une polyculture du bois, mais qui ne se donne plus à voir dans diversité sur le talus, comme dans le cas commun. Au reste, cette diversité demeure relative. Ce que l'on cultive dans la haie se ramène toujours à un ensemble fini de produits. Les espèces moins bien connues, et peut-être plus "naturelles", c'est-à-dire non plantées, ne valent que parce qu'elles entrent dans une catégorie de classement, c'est-à-dire de production, comme celle relativement indistincte du "menu". Voici ce qui, du point de vue de l'émondage au moins (1), composait la haie dans la région :

"L'épine noire et l'épine blanche, de l'aubépine quoi. Alors il y avait les ronces, bien entendu, des ajoncs aussi, du menu bois..., je ne sais pas comment ça s'appelle, de la croisette, des trucs comme ça, du bois blanc, du bois très inférieur. Le frêne, ça poussait aussi. Au fait, il y avait le chêne, le frêne, l'ormeau, le saule. C'était les quatre bois principaux".

Faire la clôture

Qu'il faille penser la haie comme culture, on en trouve argument dans cette pratique de protection contre l'appétit des bêtes qui consistait à salir les nouvelles pousses : "on merdechienait". Bien entendu, il ne s'agit pas uniquement de défendre la haie pour elle-même, pour les richesses qu'elle produit, mais encore de garantir sa



Chênes têtards sur un talus à Bain de Bretagne.

fonction de clôture. On enclôt pour tenir les bêtes en pâture, leur offrir un abri ou leur interdire l'accès aux champs et préserver les cultures. Dans cette perspective, la haie, et en particulier le fossé pour l'écoulement des eaux, sont également modérateurs des conditions naturelles (voir Les Bocages, 1976).

Mais la clôture se regarde aussi comme limite de propriété. Dans cette région de petite propriété, on a souvent planté après une succession, et l'on voit par ailleurs que les nombreuses édifications du XIX^{ème} siècle y sont consécutives du portage des terroirs communaux à Campbon, commune du canton de Savenay (2), où l'on fait remarquer que contrairement aux bornes, la haie, une fois que c'était planté, ça changeait pas comme ça du jour au lendemain. Faire la clôture, c'est donc marquer la propriété.

La récolte du bois achevée, on procédait à l'opération de pliage, consistant à rabattre sur la haie de jeunes brins qu'on avait pris soin de conserver (3). Or, plier se disait clore, "faire la clôture". Il s'agissait évidemment par ce travail de renforcer les barrières végétales pour contenir les bêtes. Mais dans ce pliage de la haie peut sans doute se lire comme B. Lizet le suggère "un travail de signature sur les limites du fonds" (Lizet, 1982). Un ancien avance que

"c'était une clôture... un peu... pour la forme, parce que c'était pas complètement une clôture", ce qui sous-entend un certain formalisme des pratiques : "on pliait à gauche", "il fallait que le plion qu'on appelait, soit attaché sur l'extérieur". Du coup, il était possible d'attribuer la haie sans équivoque : "ça signifiait, ici c'était pas le propriétaire de la haie, c'était celui qui était là". Il faut sans doute distinguer les "haies debout" assez nombreuses, de celles avec talus -la "dosse"- et fossé. Pour les secondes, le relevé du fossé à chaque coupe établissait ce que le pliage confirmait (4). Pour celles du premier type par contre, seule la façon du pliage indiquait le propriétaire. D'un autre côté, on pouvait concevoir avec la haie debout des plantations mitoyennes : "chacun faisait son bout", "chacun pliait à sa façon", ce qui ici, ne veut pas dire n'importe comment.

A propos de la clôture est apparue la figure vigilante du voisin, ou celle du bailleur, attentifs aux limites du foncier. Mais l'intérêt du propriétaire à défendre son bien ne se conclut pas sur la question du tracé. On veille aussi à ce que la haie ne finisse pas par entamer la surface des parcelles qu'elle est censée délimiter. Bien sûr, après la réfection de la clôture, la croissance des nouvelles pousses est contenue par un véritable tressage, néanmoins les



*La taille
d'un têtard.*

usages coutumiers établissent toujours les distances de plantation en limite de propriété. "Alors si on voulait planter une haie debout, on plantait à deux pieds. Maintenant c'est à cinquante centimètres, mais à l'origine c'était deux pieds, c'est-à-dire soixante centimètres quoi". "Les fossés et talus, fallait laisser l'espace d'un sabot à la limite pour creuser, parce que c'était prévu que le fossé allait s'élargir". "La plantation devait se faire à quatre pieds. Quatre pieds de la limite sur le talus, plantée sur le talus à quatre pieds, à un mètre trente à peu près. Par exemple là, il y avait le droit de planter des arbres à hautes tiges, des arbres pour émonder". Ce qui ne se faisait pas dans les haies debout parce que "ça faisait tort au voisin. Il y en avait quelques uns par-ci par là qu'étaient tolérés, mais c'était pas régulier quoi". Sont ensuite fixés les

rythmes d'abattage, d'entretien des haies : "Pour le bois, comme ça, sur les talus, c'était tous les neuf ans. Les haies de saules, les haies debout, c'était tous les six ans".

Avec la ressource en produits combustibles et la fonction de clôture, on mesure l'imbrication à peu près fonctionnelle des services rendus par la haie (5). Seulement, cette culture ligneuse participant d'une économie paysanne, ne pouvait déborder les marges qu'elle occupait sans menacer l'équilibre du système. Pour imaginer le tort causé par les haies, on récite souvent la litanie des "petites parcelles" : "Y avait des petites parcelles de vingt ares, trente ares, quarante-cinq ares, dix-huit ares. Une parcelle d'un hectare c'était déjà une belle pièce." En plus de la surface perdue directement avec la



Coupe à la tronçonneuse.

haie, il faut soustraire les zones ombragées, subissant l'effet parapluie, l'extension des racines etc... "Poh ! Sur des parcelles de trois, quatre, cinq ares, dix ares, il n'avait des fois qu'un tiers en évidence !" On peut compter d'après un "ancien", que l'arbre "marquera de dommages autant que de sa hauteur !" La formule indique une expérience assez souvent répétée pour qu'elle puisse s'énoncer comme règle. Elle traduit une tension relative à la tenue de la haie, présageant le dysfonctionnement du système.

"Le bois nous gagnait"

"Le bois nous gagnait, avant que cela soit oublié. On était gagné par le bois. Y en avait de trop, on arrivait pas à tout faire, ni à tout brûler". L'impression de se sentir gagné par le bois, "ça manquait d'air", pourrissait chez certains en claustrophobie : "C'était effrayant. On voyait même pas, on voyait la haie qu'était devant soi, on voyait même pas la nature !" La vague d'embocagement du siècle dernier a produit dans certaines communes un maillage si serré qu'il en devenait paradoxalement fragile. Il aurait sans doute suffi de la baisse sensible des besoins en bois enregistrée après la seconde guerre pour rendre délicate la gestion du

bocage. En fait, on a vu une conjonction de facteurs conduisant à l'abandon de la haie, puis sa destruction, en conclusion de la perte de fonctionnalité du système.

La première conséquence de "l'arrivée du gaz" fut l'allongement des cycles d'abattage à quinze-vingt ans et bien au delà par la suite, en dépit d'une réglementation prescrivant l'émondage tous les six ou neuf ans, c'est-à-dire dans la durée d'un bail. Cette baisse de la fréquence des coupes était un moyen d'ajuster la production du bois à la diminution de sa consommation, mais présentait l'inconvénient de restreindre les cultures : "ça étouffait tout quoi !" En réalité, l'extension des cycles d'émondage signalait également une réduction de la main d'œuvre nécessaire au travail de la haie, transformant l'émondage en corvée solitaire. L'évolution du mode de vie domestique dévaluant le produit bois s'accompagnait en fin de compte d'une réforme radicale de la société paysanne. L'intégration de nouvelles normes socio-économiques supposant gains de productivité et mécanisation de l'agriculture condamnaient définitivement la haie : "Pas facile de manœuvrer dans les petites pièces et puis, pas de rendement, ça pousse pas, ça pouvait pas pousser. Tu pouvais pas avoir du bois et de la récolte". Sur la commune de Campbon déjà citée, un souvenir d'initiative privée était d'ailleurs bien amorcé dès les années 50, "j'en ai

arraché à la pioche moi ! c'était avant les bulls", soit vingt ans avant le remembrement officiel et à peine plus de cent après la décision municipale qui décida des dernières édifications massives de haies. On sait sur la commune que les fils ont arasé des haies plantées par les pères et l'on cite l'exemple de plantations tardives arrachées par ceux là même qui les avaient faites !

Pour finir sur cette période, il est intéressant de noter que la dévaluation du bois a d'abord été celle du fagot, jusqu'alors produit privilégié de la haie et consommé en quantité avec la bourrée : près de cinq cents par an et par ferme estime-t-on habituellement. Cet abandon est le contrecoup de l'équipement des ménages et de celui des boulangers. Mais quelle était cette valeur du fagot qui astreint à toujours "remplacer le bois et le pousser sous le trépied" ? Et bien, "par exemple pour faire la galette, il fallait pas que ça chauffait de trop dur. C'est pas facile à réduire avec des gros rondins. Pour commencer fallait flamber bien sûr, mais après fallait faire attention à ce que ça flambe pas trop, pour que ça brûle pas". Surveiller et entretenir le feu consistait donc à régler une cuisson : "pousser" les branchages ou bien la "trique" (une perche mise dans le fagot) au fur et à mesure de leur consommation était un geste fin de régulation de la flamme. La souplesse d'utilisation du produit tenait d'autre part à ce qu'un feu de fagot démarre très vite avec une flamme presque d'emblée utile. On retiendra par la suite, que l'usage du bois et son conditionnement est relatif à la fonction du feu, qui était à l'époque de cuire. Il va sans dire que l'on ne réactivera pas la tradition de l'émondage sans réanimer ce feu là, à moins évidemment d'inventer une autre tradition.

Reconstituer une tradition

"Faut pas longtemps à dégueniller cent mètres de haie mais après, faut compter au moins quarante ans avant que ça se reconstitue" !

Ce propos, radical quant au traitement de la haie, évoque les progrès de productivité dont la tronçonneuse fut le moteur. Mais avant d'aborder la question de la mécanisation, on peut s'interroger sur ce qui autour de la haie, se reconstitue depuis l'époque ancienne.

On s'arrête toute suite sur l'évocation d'un cycle de quarante ans, car il est certain que la haie ne demande pas tout ce temps. Bien sûr depuis le remembrement, on ne craint plus l'envahissement des parcelles. D'ailleurs l'on ne fait plus référence au travail d'entretien, de contention du végétal ou de réfection des clôtures. La haie ne remplit plus ses anciennes fonctions agricoles (6) et se range aux lointaines périphéries des préoccupations de l'agriculteur moderne qui déroule la "ronce artificielle" (Notteghem, 1993) et passe quand il en a le temps, l'élagueuse ou la barre de coupe sur le pourtour de ses vastes pièces. Il est également significatif que dans la région le terme émonder soit devenu l'exact synonyme de d'éêter, ne s'appliquant dès lors qu'au travail sur l'arbre. On aura compris qu'on ne demande plus à la haie ni rondins ni branchages, et ce qu'on attend quarante ans, ce sont de gros brins et de grands têtards pour faire du rondin.

"Dans les années qui ont suivi le remembrement, quelques années après, un petit moment après, les gens se sont aperçus qu'il y avait un besoin de bois". Il aura fallu une période de latence pour reconsidérer le bois comme une richesse, c'est-à-dire pour inventer, pour "apercevoir", de nouveaux usages. L'innovation a d'abord été de penser une nouvelle fonction du feu, celle de chauffer les habitations. La fonction n'est pas étrangère au mode de vie paysan, mais un feu uniquement pour le chauffage ne se justifiait qu'en des circonstances exceptionnelles. Lors de maladies, naissances, en période de grands froids, se faisait un feu de rondins ou de bûches, produits relativement rares qui chauffaient plus "dur" que le fagot. Aujourd'hui, on consomme en quantité bûches et rondins pour cette valeur de combustible chauffant ; c'est un changement de la qualité du bois produit qui a relancé la consommation. Ensuite, furent modifiées les cheminées, avec l'installation de systèmes à insert, de circuits récupérateurs de chaleur plus ou moins bicolés. Une crise pétrolière a pu décider des nouvelles





**Scène de campagne à Goulven en Plounéventer vue par Yan' Dargent en 1899
(Musée des Jacobins, Morlaix) Photo A. Le Nouail.**

récoltes, contribuant à la découverte d'un véritable gisement alternatif dans les décombres du bocage : les "tas de remembrement". Récupérer les "billes", c'est-à-dire les têtards des haies arrachées, a été le premier chantier des nouvelles récoltes, puis il y eut un retour à l'émondage des haies, devenues entre temps réserves à rondins (7).

Dans le contexte, d'une simple opération de récolte, l'émondage ne concerne plus exclusivement l'agriculteur moderne, mais tous ceux qui se chauffent au bois. En réalité, cet intérêt partagé pour la récolte est largement conditionné à la possibilité de conduire l'opération. Si l'on constate effectivement une transformation des effectifs d'émondeurs, il ne faut pas imaginer une démocratisation du recrutement des équipes : une catégorie nouvelle est majoritaire, celle des ouvriers, nombreux dans la Basse-Loire industrielle.

"Les ouvriers par exemple qui n'avaient pas de bois chez eux, les samedis, ils avaient le temps pour faire du bois". Le loisir que ce paysan attribue aux ouvriers n'explique pas tout. La nécessité d'économiser sur le chauffage n'est pas négligeable pour cette population, de même que la vente du bois pourra constituer un revenu d'appoint toujours bienvenu. Mais le loisir conjugué à l'intérêt restent conditionnés à la possibilité de faire la récolte.

Faire le bois réclame un certain savoir-faire et d'abord un accès à la réserve de bois. De ce point de vue, les ouvriers ruraux étaient les mieux placés pour devenir les premiers acteurs de l'émondage. En fait, avec la raréfaction de la ressource (on aura bientôt fait le tour des haies de quarante ans d'âge), il devient même difficile aux ouvriers ruraux qui ne sont pas d'origine paysanne de trouver du "bois à faire" :



Quand il ne manque pas de bras dans l'équipe, on ressort le hachereau ou la serpe pour un élagage qui «avancera» la tronçonneuse.

"les gars le gardent pour eux. Et ils ont bien raison!" Les "gars" désignés par ce chaudronnier qui faisait du bois "à moitié" et même mieux partagé, sont sans doute des collègues de travail, mais eux maintiennent par leur ascendance, un accès direct à la réserve. En définitive avec ces ouvriers d'origine paysanne, c'est moins la population de l'émondage, que sa condition qui a changé. Quant au savoir-faire mis en œuvre, il s'énonce dans la facilité à "dégueniller cent mètres de haies". Cette désinvolture productive manifeste une force de travail et une virtuosité dans l'utilisation de la tronçonneuse, une assurance à tenir des cadences et à disposer de moyens industriels.

Rénovation des méthodes

L'observateur contemporain de l'opération peut attester de sa totale rénovation. Sans compter l'outillage, faire la haie tous les neuf ans n'a rien à voir avec l'abattage de branches de trente à quarante ans d'âge, en altitude, grimpé sur une "tête" étroite. Néanmoins, la rupture avec l'ancien mode ne semble pas vraiment consommée dans le travail. En effet, on prescrit toujours de ne "pas mélanger le bois et les ronces". Et on explique pourquoi : "Pour être à l'aise pour travailler. Tu vas pas abattre sur des tas d'épines, tu vas pas

faire tomber les branches du chêne sur les épines. Pour que ce soit propre, pour permettre un accès facile, propre, pour prendre le bois après". On se souvient que démêler bois et ronces était autrefois un acte productif, correspondant au traitement des matières premières, les épines pour la bourrée et le bois pour les fagots ou pour les perches. Or, ce serait une question de confort dans le travail qui justifierait aujourd'hui cette distinction, alors qu'on admet par ailleurs rentrer à reculons dans le buisson, couper comme ça vient et nettoyer ensuite ? "Ben de toute façon, quand tu veux travailler en toute sécurité, normalement tu devrais enlever tout ce qui est menu, tout ce qui est susceptible de te gêner autour, normalement c'est comme ça... C'est pas toujours le cas pense-tu ! Hum hum hum..." En réalité, on doit entendre ces propos comme la traduction des préceptes d'un ordre productif ancien dans une logique de travail contemporaine. Le travail d'émondage se présente bien comme une production moderne mais conservant des éléments de l'ancienne tradition, ce qui révèle l'origine sociale de ceux qui reprennent l'opération. D'un autre côté des règles de sécurité propres aux activités de chantier ont maintenant cours en émondage. Ces règles importées avec l'outillage moderne participent d'une autre discipline.

"Faut partir du principe que celui qui a la machine en main, c'est pas lui qui s'occupe de savoir ce qui est autour de lui, c'est à ceux qui sont autour. Même dans l'atelier si tu veux, c'est un principe fondamental". Derrière ce principe énoncé par un menuisier à propos de la tronçonneuse se profile toute une expérience du travail acquise au cours de la vie professionnelle. Elle dicte des règles d'organisation du travail et de coopération entre les membres de l'équipe. Il s'y puise encore des façons, des "tours de main", une connaissance de la matière. Il apparaît ainsi qu'à travers la restauration de l'activité, cette nouvelle population d'émondeurs réalise un mixage des deux traditions : reprenant en main un savoir paysan, elle y injecte ses compétences ouvrières, en particulier au niveau de la mécanisation du travail et de la réorganisation du collectif qui en résulte.

Il reste que cette rénovation ne se présente pas comme telle. A entendre les contemporains, on croirait parfois que tout était comme maintenant :

"Dans le temps, il n'y avait ni fioul ni rien, les gens chauffaient uniquement au bois. Alors sur les fossés, les limites de terrain, tout ça, les gens faisaient ce genre d'arbres têtards. Et au bout d'un certain nombre d'années, régulièrement, les gens émondaient ces arbres là". A côté de cette reconstruction du passé d'après un modèle actuel, prennent place des discours sur la modernité de l'émondage qui mettent en avant les gains de productivité dus à la tronçonneuse, mais sans dire qu'en réalité on a changé de production. Dans la perspective de progrès de productivité, le gaspillage des branchages brûlés sur le chantier est toujours moins grand que le gaspillage de temps qu'on mettrait à les récupérer. Mais d'autre part, si les récoltes d'autrefois sont excessives, elles le sont simplement d'un excès de temps, de personnel disponible, et de besoins aussi. Signaler l'excès d'hier vu d'aujourd'hui, revient effectivement à mesurer un écart, mais en admettant seulement un changement quantitatif. Au fond, en soulignant des différences de degré, on prétend rester sur une même échelle, pour dire sans doute qu'entre ouvriers d'aujourd'hui et paysans d'autrefois le fil n'est pas cassé.



Un paysage de travail

Sans dépasser cette dialectique de la rupture et des rémanences, abordons en conclusion, une dimension de l'émondage où la continuité des pratiques est manifeste. Celle d'un contrôle social sur l'individu à travers son travail. C. Hongrois rapporte ce propos de paysans vendéens sur l'entretien des haies : "Le jour des batteries c'est bien regardé". Ainsi, lors de l'examen collectif de la valeur des membres du groupe, et en particulier des futurs partis, la propreté des clôtures vaut pièce à conviction. L'auteur ajoute que s'accomplit par le travail du "buisson", un procès de production du groupe et de l'individu : "les qualités de chacun y sont vérifiées et utilisées" (Hongrois, 1990). Sur le

même registre dans la région, les corvées de fagots pour lesquelles on prenait "deux, trois gars pour terminer ça", les "fagotteries", donnaient lieu à compétition. "Et les fagots, il y avait des champions. Il y en avait qui faisaient cent par jour. C'était des champions, il n'y en avait pas beaucoup dans la commune, faut peut-être compter un ou deux pour cent". Aiguillonnés par "une petite jalousie des fois. C'était celui qui en aurait fait le plus". Une reconnaissance sociale se joue donc dans l'exercice public, devant la communauté familiale et villageoise, d'une force de travail et d'une habileté.

De la même manière, faire le bois le samedi, est une corvée ouvrière présentant parfois un caractère festif, mais qui reste toujours un travail intensif. "On n'arrête pas !" Main d'œuvre réquisitionnée, les jeunes de la famille sont priés de suivre la cadence... ou bien ne sont que des mômes !

Aujourd'hui encore, on se produit soi-même à travers son travail. Un ouvrier concédant la nécessité toute relative d'un débroussaillage préliminaire considère contradictoirement que "Quand tu travailles à la tête, tu n'as pas besoin de t'embêter... C'est à faire aussi de toute façon. Quand tu es habitué à travailler correctement ou que tu es habitué à saloper". L'ancienne norme productive prescrivait ce débroussaillage avant l'abattage, pour la récolte d'épines. On s'y conforme toujours, mais en fin de chantier, pour rendre un espace de travail net, propre dans sa conscience professionnelle et lisse aux regards. Et si le nettoyage méticuleux de la haie travaillée témoigne d'une maîtrise totale sur le "sauvage", d'une domination du végétal, elle fait encore état d'un travail de l'homme sur sa propre nature. "Propre !" l'injonction est d'usage en émondage car finalement, l'entretien de son bocage rend compte de l'entretien de la personne. Que l'on demande aux anciens comment se goûtait le paysage de bocage, et il est répondu : "On regardait le travail".

Avec la dispersion des constructions neuves dans le finage, l'arbre têtard est parfois intégré comme élément décoratif dans le "bocage" pavillonnaire. Ces vestiges "à l'anglaise" suggèrent que des logiques paysannes peuvent avoir cours dans les jardins paysager et potager des salariés ruraux. Celle de la clôture par exemple. Il y est en effet retenu le principe de la haie coupe-vent,

isolant climatiquement des plantations plus ou moins exotiques et des cultures dont on "pousse" au maximum la précocité ou les rendements, pour une plus-value à la fois économique et symbolique. Autour des maisons, des créations paysagères manifestent des codes esthétiques et le goût des compositions florales. Mais il reste cette autre lecture possible des micro-paysages de fantaisie, qui évalue le travail, le soin qui y est mis, et par delà les individus. D'ailleurs, les concours de "maisons fleuries" officialiseront ce regard communautaire.

Des femmes et des hommes

Il est sans doute intéressant ici, d'examiner la division sexuelle des tâches jardinières chez ces ouvriers ruraux. Les hommes soignent les arbres et arbustes, taillant, greffant les fruitiers, mais surtout ils plantent les haies de tuyas, cupressus ou lauriers en limite de propriété, parachevant le retranchement pavillonnaire. Notons qu'ils en ont la charge d'entretien, à la cisaille et de plus en plus au taille-haie électrique. Aux femmes revient l'univers floral avec les plantations de massifs, les rempotages, la taille des rosiers et le désherbage autour des parterres. La tonte de la pelouse est partagée, mais l'opération mécanisée est assez masculine, considérant que la tondeuse est un engin plutôt capricieux et parfois bricolé. Quant à l'activité potagère, elle change de genre : féminine en milieu paysan, elle devient, hormis pour les récoltes, beaucoup plus masculine chez les ouvriers. Ceux-là s'attachent au marquage de l'espace privé, mais investissent d'autre part les activités productives : l'homme "retourne" la terre, occupe ce pré carré souvent tracé au cordeau, et fait volontiers la visite du lieu, où le végétal, aligné, compartimenté, donne à profusion et fait la publicité de l'industriel architecte. ■

NOTES

(1) D'autres sous produits existent, comme l'osier par exemple, et on lira différemment la flore des haies si l'on y recherche les plantes médicinales. L'informateur évoque plus loin des fruitiers, des haies de noisetiers "faciles à faire" en petits bois.

(2) A partir de 1804 et jusqu'en 1829, date à laquelle est décidé ce partage, le conseil



Bocage pavillonnaire dans la ZAC des longchamps à Rennes.

municipal de Campbon, dénonce régulièrement les "usurpateurs" des communs, devenus, il faut le souligner, bien communal après 1793. Ainsi en 1808, "plusieurs particuliers se sont permis de s'approprier différentes parties des biens communaux en les enclosant, premièrement avec des bourrées, lesquelles sont insensiblement reculées jusqu'à ce que ces individus aient pu obtenir la quantité de terrain qu'ils désiraient et qu' "ensuite a été enclose de bonnes haies garnies d'épines et d'arbres".

(3) Pliage ou plutôt plissage de la haie, bien que ce terme ne soit pas usité dans la région. Sur la question du plissage, cf. F. de Beaulieu, "Entretien des haies" dans le n° 40 de la revue AR MEN (Beaulieu F. de, 1992).

(4) Le fossé et la haie sont sur la même parcelle. La haie est située derrière le fossé dont le bord extérieur matérialise la limite de propriété.

(5) "Mon père donnait du bois à faire à moitié. Le gars, il avait tendance à laisser le moins de bois possible pour faire la clôture! Faire le bois et faire la clôture sont bien des opérations distinctes. Une légère tendance à privilégier l'une nuisait très vite à la seconde.

(6) Echaudés par l'expérience d'un bocage étouffant, les paysans araseurs de haies reconnaissent prudemment certains bénéfiques. "Maintenant ça replante pour faire des coupevent. C'est une bonne chose. Mais faut planter dans des endroits raisonnables. Faut pas mettre ça n'importe où, faut pas s'amuser à compartimenter ça en petits morceaux".

(7) Ce changement de fonction affecte l'arbre têtard qui ne résiste pas toujours très bien à

des cycles trop longs. Produire du rondin exige d'expérimenter de nouvelles normes, de chercher empiriquement le meilleur compromis avec la nature. Cette évolution signe peut-être à terme la disparition du têtard au profit de "brin" coupés par le pied, et d'une forme de taillis linéaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEAULIEU F. de 1992 - Entretien des haies vives. L'exemple du Haut-bocage vendéen, in AR MEN, n° 40.

Bocages (les) 1976 - Histoire, écologie, économie, actes de la table ronde CNRS, Ed. EDIFAT. Rennes.

HONGROIS Ch. 1990 - Ethnographie de la haie. Contribution au colloque sur les haies, Lycée agricole de Vendée.

LIZET B. 1984 - Brider le buisson : une logique de la haie paysanne, Muséum national d'histoire naturelle, Ministère de l'Environnement.

NOTTEGHEM P. 1993 - Haie sèche, haie vive et ronce artificielle, in Etude rurales, n°121-124.

François Xavier TRIVIERE est sociologue. Il achève une recherche sur les activités de travail des ouvriers hors du temps salarié. L'étude de l'émondage, travail d'ouvriers ruraux, fut l'un des premiers jalons de cette recherche.